

Mercredi dernier, le président du Conseil du Trésor (M. Mazankowski) a présenté la réponse du gouvernement fédéral aux recommandations unanimes du comité permanent de la condition des personnes handicapées. Cette réponse, qui s'intitule «Relevons le défi», révèle le projet du gouvernement de porter à 6 900 employés le nombre d'handicapés dans la Fonction publique, ce qui représente une augmentation de 67 p. 100.

Les nouveaux objectifs d'embauche feront passer le nombre d'emplois détenus par les handicapés de 1,9 à 3,3 p. 100 d'ici mars 1991. Le ministre a aussi annoncé que le nombre d'handicapés nommés des postes de gestionnaires, de scientifiques et de professionnels augmenterait de 90 p. 100.

En outre, le gouvernement dépensera 3,7 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour former les handicapés et acheter le matériel nécessaire pour les aider dans leur travail, notamment des ordinateurs parlants et des imprimantes en braille.

Les Canadiens handicapés doivent avoir les mêmes occasions de participer à la vie active de la société que tous les autres Canadiens. C'est à nous tous qu'il incombe d'apporter les changements nécessaires pour faciliter la participation des handicapés à la société canadienne.

Je suis fier de savoir que les initiatives annoncées cette semaine garantiront que le gouvernement fédéral donnera le ton.

* * *

L'AÉROSPATIALE

LA PROPOSITION DE SITUER LE CENTRE NATIONAL DE L'ESPACE À HAWKESBURY

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le gouvernement est encore une fois dans le pétrin. Il n'arrive tout simplement pas à décider où établir son nouveau centre spatial. Tandis que le gouvernement essaie d'évaluer où il lui serait le plus rentable politiquement de l'établir, à Ottawa ou bien à Montréal, j'ai une solution pour les conservateurs d'en face.

Un certain nombre de mes électeurs travaillent à Ottawa et un certain nombre à Montréal. Un nombre encore plus grand d'entre eux travaillent dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell. Voici ma solution: à 50 milles d'Ottawa et à 50 milles de Montréal se trouve la belle ville de Hawkesbury, dans ma circonscription. Les scientifiques du Centre national de l'espace pourraient travailler dans la charmante ville de Hawkesbury.

Nous avons besoin des emplois, de ceux que le gouvernement a éliminés avec son accord de libre-échange. Nous devons restaurer l'économie de la région, et par ailleurs, où ailleurs que là voudrait-on établir un centre spatial, monsieur le Président?

Article 21 du Règlement

LES PARTIS POLITIQUES

LE VOTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE SUR LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake): Monsieur le Président, hier, la Chambre a voté sur le budget supplémentaire pour l'année financière 1987-1988. Il conviendrait de signaler aux Canadiens qui appuient les néo-démocrates que leurs représentants élus sont affectés de ce que l'on ne saurait qualifier autrement que de syndrome de grippe bizarre.

Les socialistes ont voté contre l'augmentation de 63 millions de dollars des crédits destinés aux prestataires de la sécurité de la vieillesse. Ils ont voté contre l'octroi de 93 millions aux fins de la stabilisation du prix des denrées agricoles. Ils se sont prononcés contre les 111 millions destinés à subvenir aux dépenses de fonctionnement de VIA Rail et contre les 46,5 millions destinés aux services médicaux non assurés offerts aux Indiens et aux Inuits.

Les socialistes se sont prononcés contre les 330 millions en versements statutaires au titre de la péréquation. Howard Pawley les maudira.

Ils ont voté contre 84 millions en allocations aux conjoints.

Et que penser de ceci: ils ont voté contre 75 millions devant servir aux paiements du supplément de revenu garanti, et contre 350 millions destinés aux programmes d'encouragement au développement et à la prospection au Canada.

Les néo-démocrates ont perdu l'esprit. Ils ne seront plus jamais réélus.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INDE—LA DÉTENTION D'UN CITOYEN CANADIEN SANS PROCÈS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, le 24 novembre dernier, j'ai demandé à la secrétaire d'État suppléante aux Affaires extérieures quelles mesures le gouvernement prenait pour s'assurer que M. Balkar Singh, un citoyen Canadien incarcéré sans procès en Inde depuis plusieurs semaines sera cité en justice s'il existe des preuves incriminantes contre lui ou relâché dans le cas contraire.

Depuis lors j'ai pu apprendre que M. Singh avait été maltraité.

Je recommande instamment au gouvernement de s'occuper de cette affaire. M. Singh est citoyen canadien. En outre, la loi indienne prévoit qu'une personne qui devient citoyen canadien ou citoyen d'un autre pays perd sa citoyenneté antérieure. Par conséquent, M. Singh est détenu sans procès dans une prison indienne dans un pays où il n'a aucun statut. Il importe particulièrement que le gouvernement du Canada veille à ce qu'un citoyen canadien reçoive le même traitement qu'il obtiendrait ici, soit un procès rapide et équitable si on a des preuves contre lui, soit sa libération immédiate dans le cas contraire.